

Le Bulletin

Vol. 17, no. 5. Novembre 2016

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

Dans ce numéro:



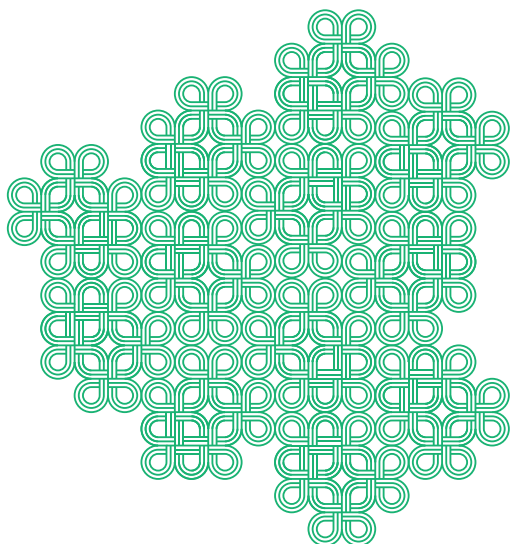
Consultation publique	p.1
Guignolée	p.1
Retour sur l'AGA	p.2
La préservation de la Ferme Moore	p.3
Carnaval 2017	p.4

GUIGNOLÉE

N'oubliez pas la Guignolée Notre-Dame-de-Lorette, de la Société Saint-Vincent-de-Paul!

Le tournée se fera le dimanche 4 décembre en fin d'après-midi.

Tout don en argent serait grandement apprécié. Vous pouvez aussi faire des dons de denrées non périssables, jouets ou vêtements.



Consultation publique, deuxième volet

Le deuxième volet de la consultation publique pour la revitalisation de Val-Tétreau se tiendra le **jeudi 8 décembre à 19 h** au Centre communautaire Tétreau. Venez en grand nombre pour découvrir les idées à mettre en oeuvre.

Un document d'information présente en détail les priorités identifiées à la suite du vote de la consultation de juin ainsi que tous les commentaires émis par les participants. Le document sera disponible sur le site Web de l'ARJT (jardinstache.ca) et sur le site du conseiller municipal, M. Jocelyn Blondin (jocelyn-blondin.ca).

Cette soirée commencera par une présentation des constatations et des priorités établies à la première rencontre tenue en juin et se poursuivra par de nouvelles discussions de groupe afin de répondre aux questions suivantes:

- Que nous indiquent les priorités identifiées?
- Peut-on imaginer quelle sera la situation dans 20 ans?
- Qu'est-ce qui doit être fait pour concrétiser ces priorités?
- Est-ce que les citoyens doivent s'engager à faire quelque chose?
- Si les citoyens ne prennent pas le leadership pour changer le quartier, qui pourra réaliser nos souhaits?
- Comment Val-Tétreau peut-il se renouveler et prospérer pour tous ses citoyens?

Des questions? Visitez les sites Web et contactez-nous! admin@jardinstache.ca; blondin.jocelyn@gatineau.ca

Retour sur Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association des résidants des Jardins Taché (ARJT) du 27 octobre 2016

Une agréable soirée s'est tenue dans le cadre chaleureux de la Ferme Moore. Une vingtaine de résidants sont venus écouter et discuter avec les membres du conseil d'administration de l'ARJT, le conseiller municipal M. Jocelyn Blondin et notre agente de développement communautaire, Mme Pamela Badmus.

Les activités menées par le CA et les bénévoles (patinoire, soirées estivales, ménage, fêtes de quartier, etc.) pendant la dernière année ont été nombreuses et couronnées de succès. Les finances vont bien et nous avons participé à plusieurs rencontres avec d'autres associations de résidents.

Pour 2016-2017, Mélissa St-Onge se joint au CA et au comité du carnaval. Louise Surette, Dominic Cliche, Jeffrey Muller et Sylvie Turcotte demeurent au sein du CA. Olivier Côté, Gisèle Cyr, Marc Allaire et François-Yannick Vézina se joignent au comité sécurité-urbanisme-transport. La responsable du bulletin, Sarah Keating, poursuit son mandat.

Merci aux bénévoles de l'année dernière et aux membres du CA qui se sont retirés, Maxime Venne et Sarah Keating.

Une courte réception a suivi l'assemblée permettant aux gens d'échanger et de poser des questions à M. Blondin sur des sujets qu'ils n'ont pas eu le temps d'aborder pendant la courte rencontre.

Les comités environnement, fête de quartier à l'automne, soirées récréatives et patinoire sont toujours à la recherche d'aide pour effectuer les tâches. Plusieurs autres projets sont prévus, toutefois, nous n'avons pas de bénévoles pour les mettre en œuvre. Ces projets sont : la création d'une fondation pour les jeunes du quartier, l'organisation de parties hebdomadaires de ballon-balai parents-enfants, l'organisation d'un échange de plantes, etc.

Le rapport complet de l'assemblée sera bientôt disponible sur la page Facebook de l'ARJT.

Sylvie Turcotte, présidente de l'ARJT

La préservation de la Ferme Moore

Une vocation pour la Ferme Moore

Le 21 juillet 2015, la Commission de la capitale nationale (CCN) a signé un bail de cinq ans avec la Coopérative de solidarité de la ferme Moore dont le mandat est de favoriser des activités liées à l'écologie, à l'agroalimentaire et à la conservation de la nature. Le site du domaine de la Ferme-Moore sera ouvert au public toute l'année. M. Claude Sirois du Domaine des Trembles a développé ce projet.

Cette décision a permis de franchir une étape importante dans le travail de préservation, de restauration et de réhabilitation du domaine et des bâtiments de la Ferme et qui a mobilisé l'Association des résidents des Jardins Taché (ARJT) pendant plus de vingt ans.

Domaine agricole depuis 1824

Quatre familles ont été propriétaires des lieux depuis 1824 : les Wright (1824-1872), les Moore (1872-1906), les Slater (1906-1951) et, enfin, la famille Parker Moore (1951-1073). Grâce à Mme Virginia Parker-Moore, la Ferme et le domaine ont été cédés au Gouvernement du Canada en 1973 avec le souhait que les lieux soient accessibles au public. Elle avait aussi exprimé le souhait que son mari puisse y habiter jusqu'à sa mort, survenue en 1991. (Voir l'ouvrage de Michelle Guitard, *Le Domaine de la Ferme Moore*, 2006).

Des projets domiciliaires et des discussions

Une partie des terrains au nord du domaine appartenait à la ville de Hull. En 1992, cette dernière souhaitait développer les terrains pour un projet de construction domiciliaire pouvant compter jusqu'à 1 200 logements. À l'époque, le territoire de la ville de Hull était très limité et prenait fin au chemin de la Montagne à l'ouest (devenu depuis le boulevard St-Raymond). L'ARJT s'était alors vivement opposée au projet et des discussions, négociations et plans de toutes sortes avaient eu lieu entre la Ville, la CCN et l'ARJT entre 1992 et 2005.

La préservation, la restauration et la réhabilitation

Finalement, des terrains zonés résidentiels situés au nord du domaine et dotés de boisés exceptionnels ont obtenu un zonage de préservation en 2005. Quelques constructions ont été possibles sur une bande de terrain de deux hectares, à l'est du domaine (prolongement actuel de la rue Gabriel-Lacasse). Le ministre responsable de la CCN et ancien conseiller municipal de Val-Tétreau-Domaine des Trembles -, M. Lawrence Cannon, a obtenu les fonds nécessaires à la consolidation des bâtiments, dont l'écurie de style « Queen Anne » (1910) reconnue comme valeur patrimoniale par le Bureau d'examen des édifices fédéraux, une désignation très rare au Québec et au Canada. Le manège voisin a aussi nécessité des réparations. Il restait à trouver des occupants pour ce magnifique lieu.

La nouvelle vocation

L'annonce de juillet 2015 assure la pérennité agricole du domaine et des bâtiments ainsi que la préservation du paysage exceptionnel devant l'écurie et où le regard porte jusqu'à la rivière des Outaouais. La coopérative utilise à des fins agricoles les champs environnants maintenant aménagés en petites parcelles de jardins communautaires. La ville de Gatineau aide à la mise en œuvre du projet par l'entremise du conseiller du quartier, M. Jocelyn Blondin.

En tant que voisine de la Ferme Moore, l'ARJT se réjouit de ce développement et souhaite que le public de Gatineau et d'ailleurs au Canada puisse parcourir les terrains, visiter les bâtiments et prendre contact avec ce joyau qui a été longtemps un secret bien gardé.

Françoise Houle, membre de l'ARJT, militante pour la protection du domaine de la Ferme Moore et sa mise en valeur

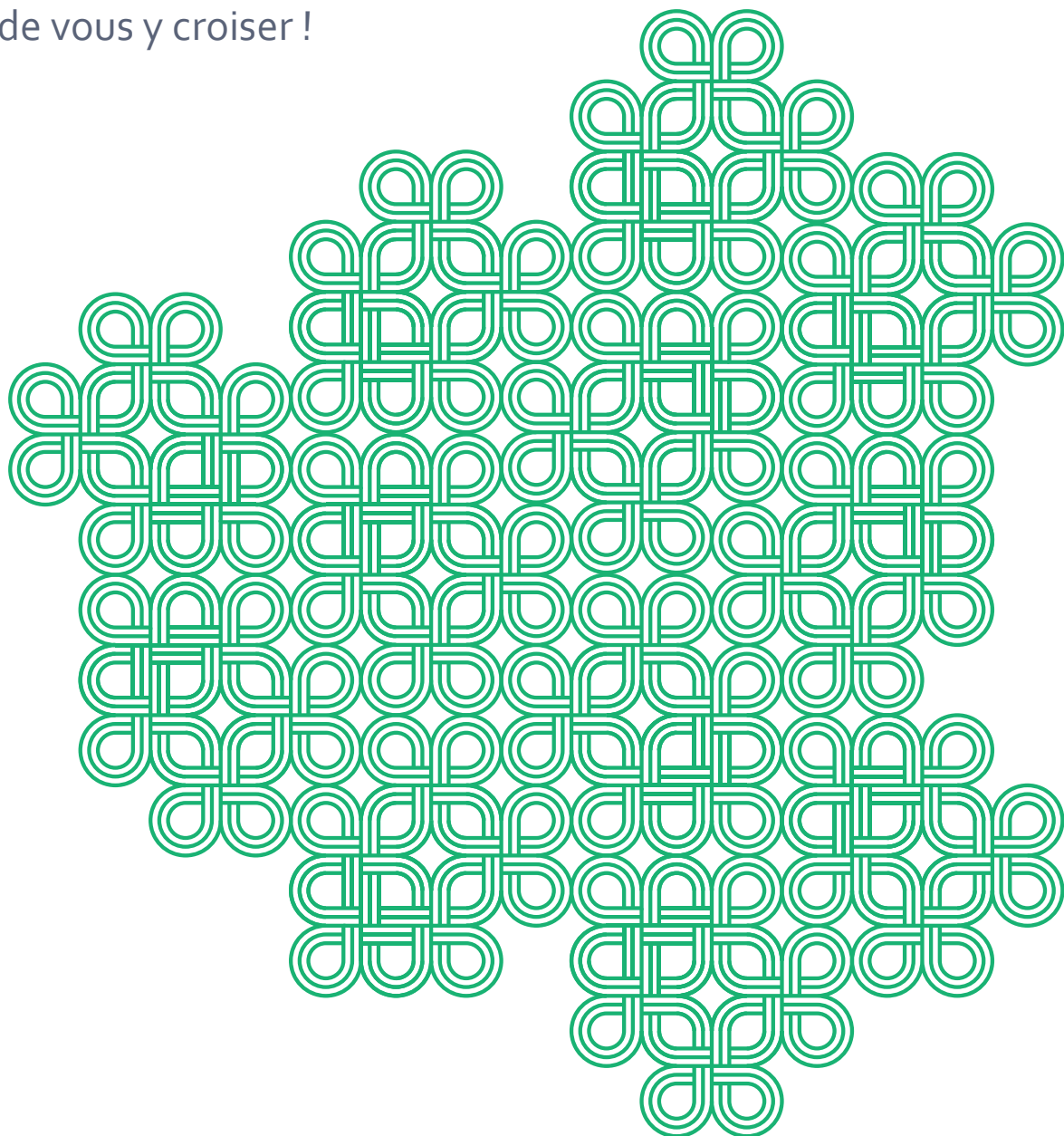
Carnaval 2017

Le carnaval de Val Tétreau aura lieu le samedi 28 janvier prochain entre 13h et 16h.

Venez célébrer à la patinoire du quartier.

Au programme : patinage, hockey et chocolat chaud !

Au plaisir de vous y croiser !



Meilleurs vœux du temps des fêtes
de la part de toute l'équipe de
L'ARJT !